



convention synthec, diplome, experience et niveau de salaire

Par **anaphken**, le **28/11/2011** à **13:14**

Bonjour, je suis actuellement employé dans un bureau d'étude d'éclairage.

j'ai un bac+3 dans le domaine et plus d'un an d'expérience professionnel (pas dans le domaine)

j'ai été embauché en septembre 2009 à l'issu d'un an en apprentissage dans la même société. jusqu'à juillet 2011, j'étais qualifié de chargé d'étude en convention syntec 95 niveau 1.1 sur mon bulletin de salaire.

depuis Juillet 2011, je suis passé chef de projet! une faible augmentation à justifier ce changement, mais insatisfaisante d'après moi en vue des responsabilités étendues. j'ai donc commencer à m'intéresser à la convention syntec et ces niveaux!

donc mes questions sont les suivantes:

- avant juillet 2011 avec un bac +3 et 1 an d'expérience dans le domaine, en tant que chargé d'étude, quel aurait du être mon niveau syntec et mon salaire
- depuis juillet 2011, maintenant chargé d'affaire, quel devrait être mon niveau syntec et mon salaire.

merci d'avance

Par **P.M.**, le **28/11/2011** à **14:27**

Bonjour,

C'est essentiellement en fonctions exercées et en ce qui concerne les niveaux de l'éducation nationale auxquels se réfère la classification de la Convention Collective, je vous propose

[ce dossier...](#)